

Partie Actions citoyennes – bull 24

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/09/2001

MORATOIRE - Dans un document intitulé "Environnement et développement durable", les socialistes proposent pour la prochaine législature, le "maintien du moratoire sur les OGM" et le redéploiement des aides de la Politique agricole commune (PAC) "pour une agriculture davantage soucieuse de qualité et d'environnement". Le PS prône également la création d'une "organisation mondiale de l'environnement".

AP, 17 septembre 2001

NOUVELLE ZELANDE - A l'initiative de Auckland GE free Coalition, plus de 10 000 personnes, parmi lesquelles des Maoris, ont manifesté, le 1er septembre, à Auckland pour, à nouveau, clamer leur opposition aux OGM. Cette ville s'était déclarée "zone libre d'OGM". Or, en juillet, la Commission sur les Modifications Génétiques avait précisé au Gouvernement que les OGM pouvaient sans problème co-exister avec l'agriculture conventionnelle ou biologique. Actuellement le gouvernement est en train de préparer sa réponse à cette affirmation de la commission. En attendant, il a prolongé le moratoire jusqu'au 31 octobre. Les manifestants souhaitent qu'un moratoire total, intégrant les cultures expérimentales, soit prolongé au-delà de cette période de réflexion.

AFP, 2 septembre 2001

INDONESIE - Des paysans ont détruit, dans la région de Sulawesi, deux tonnes de coton Bt Bollgard (Monsanto). D'après la vice-présidente d'une association de consommateurs, Judy Rahrdjo, d'autres champs de coton Bt pourraient encore détruits à l'avenir. Par ailleurs, un groupe d'ONG essaie d'obtenir l'annulation du décret n°107/2001 qui autorise la vente limitée des semences de coton Bt dans certains districts de la région. Pour elles, ce décret viole la loi sur l'environnement (23/1997) qui rend obligatoire la réalisation d'étude d'impact environnemental, ce qui n'a pas été entrepris. Elles critiquent aussi l'absence de consultation publique.

Pesticide Action Network Indonésie, 14 septembre 2001

ETATS-UNIS - 4600 restaurants Taco Bell, ainsi qu'une dizaine d'autres entreprises (Tyson Mexican Original, T.B. Barrett, Russ Taco, Dar-Taco, McLean Foods et Heartland Bells) ont engagé un procès, auprès de la Cour de Washington (Washington County Circuit Court) contre des producteurs de maïs et des entreprisises de biotechnologie (Aventis Cropscience, Garst Seed, Gruma Corporation, Azteca Milling et d'autres entreprises pouvant être découvertes pendant le procès). Ils les accusent d'avoir participé à la création ou à la dissémination du maïs Starlink et réclament plusieurs millions de dollars de dommages et intérêts.

AP, 18 septembre 2001

Arrachages...

La société Biogemma, filiale de Limagrain, a porté plainte contre X après la destruction d'une parcelle de maïs transgénique, début septembre à Sigalens (Gironde). Cette parcelle avait déjà été la cible de militants anti-OGM, dans le cadre des opérations lancées en août par la Confédération paysanne. Les gendarmes avaient alors fait échouer l'opération. Cependant, ce syndicat a, cette fois-ci, décliné toute responsabilité dans cette nouvelle opération, indiquant "organiser des destructions au grand jour et en présence des médias afin de provoquer un débat sur l'opportunité des essais". Biogemma rappelle que ses activités portent "sur des programmes destinés à améliorer la composition qualitative des grains, à économiser les ressources naturelles, à réduire l'emploi des pesticides".

AFP, 19 septembre 2001

Suite à la destruction, le 8 septembre, d'une de ses parcelles près de Toulouse, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) a déclaré : "Il est intolérable de laisser une bande d'activistes irresponsables faire la loi. [...] A l'instar de certaines banlieues, la campagne française est en train de devenir une zone de non-droit". L'AGPM a donc porté plainte contre X auprès du juge d'instruction de Toulouse.

AFP, 19 septembre 2001

Milfeuille Presse, 3 septembre 2001

Début septembre, trois parcelles (1,5 ha) de maïs OGM appartenant à la société Rhobio, ont été détruites, sur la commune de Cornebarieu en Haute Garonne. Ces parcelles appartenaient au maire du village. Le groupe d'opposants, "les sangliers repus", notait dans son communiqué de presse que "cette action contre les OGM s'inscrit dans une lutte plus globale de transformation de ce monde, manipulant et exploitant le vivant où tout n'est que produit et profit potentiel".

Communiqué de SR, septembre 2001

Quelque 200 opposants aux OGM ont manifesté à Auverse (Maine-et-Loire) contre la culture d'une parcelle de maïs transgénique et 31 d'entre eux ont tenté de s'en approcher, avant d'être interpellés par la police. Ces militants ont été relâchés. Depuis le début du mois de septembre, les forces de l'ordre s'opposent systématiquement à tout arrachage d'OGM.

AFP, 10 septembre 2001

Bien qu'opposée aux OGM, la Coordination Rurale a déclaré en septembre renoncer aux destructions d'essais ("devenues inutiles car les pollutions par la pollinisation sont accomplies depuis plusieurs semaines"). La Coordination va intenter des actions en justice contre l'Etat et les firmes semencières, "d'autant plus coupables qu'elles osent affirmer qu'elles maîtrisent les disséminations", et aller à la rencontre des agriculteurs et des maires pour les convaincre de renoncer aux essais en champs.

Communiqué, 6 septembre 2001

Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts, a déclaré à propos des actions anti-OGM : "Je les comprends. C'est dans doute la résultante de l'attitude ambiguë du gouvernement". Yves Cochet, Ministre vert de l'Environnement, "en tant que membre du gouvernement", il ne peut "évidemment pas soutenir ces actes illégaux". Cependant, "un débat sur la finalité et les objectifs de la culture en plein champ des OGM est indispensable". Pour Noël Mamère, nouveau candidat Vert à la présidentielle, les actions anti-OGM sont "une forme de désobéissance civile, [...] nécessaire quand les lois sont imposées par des lobbies". Enfin, Alain Lipietz soutient "résolument" les destructions : "cette forme de non-violence de type gandhiste est tout à fait légitime".

Reuters, 27 août et AP, 2 septembre 2001

En réponse aux arrachages, M. Glavany, Ministre de l'Agriculture, a déclaré : "Je réfléchis à un dispositif permettant de faire un tri parmi les essais". Il fait ainsi une distinction entre la recherche publique qui "vise essentiellement à évaluer les bénéfices et les risques potentiels des OGM" et les essais menés par le privé "qui visent le plus souvent une recherche de productivité". Ce distingo entre public et privé semble surtout théorique : la recherche publique dépend de fonds privés pour fonctionner et accorde souvent gracieusement ses résultats aux acteurs publics comme privés, estime TransRural Initiative.

TRI, édito du 11 sept. 2001 N°196

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-actions-citoyennes-bull-24/